

UNE NOUVELLE APPROCHE DANS LA GESTION DE LA MIGRATION

“SPECIAL DEVELOPMENT ZONES” SOUTIENNENT LES COMMUNAUTÉS HÔTES ET LES MIGRANTS

Dans le contexte de mouvements de réfugiés et de migrants sans précédent, les États membres des Nations Unies travaillent actuellement sur deux «pactes mondiaux» pour les réfugiés, d'une part, et pour une «migration sûre, ordonnée et régulière», d'autre part, à adopter plus tard en 2018. Il est clair que les migrations forcées et les migrations se déroulent principalement entre des pays en développement plus ou moins voisins ayant une capacité d'absorption limitée, de sorte que tant les communautés d'accueil que les réfugiés et les migrants doivent être soutenus en même temps. On ne sait pas comment cela devrait réellement se produire. Nous tenons: il ne suffit pas de mettre en œuvre les décisions récentes (par exemple, le plan d'action de La Valette du «Sommet sur la migration» UE-Afrique ou le «Pacte avec l'Afrique» du G20). Nous avons urgemment besoin d'une nouvelle approche pour des millions de personnes qui ont fui la violence continue, les catastrophes naturelles ou l'extrême pauvreté pour arriver à des villes et des pays plus ou moins voisins. Ils veulent réellement «arriver», mais en fait ils «atterrissent», souvent pendant des années et des décennies, avec d'autres groupes défavorisés, principalement dans les bidonvilles des grandes villes et dans les établissements informels; une petite partie "atterrit" dans les camps de réfugiés.

Pour libérer ces personnes de leur situation souvent désespérée, trois «étapes de libération» sont nécessaires:

1. Les migrants doivent avant tout être considérés comme des citoyens et (au moins potentiels) des consommateurs et des producteurs et pas comme des «objets de soins».
2. Ils doivent être plus étroitement liés aux communautés et villes voisines afin de contribuer à leur prospérité et vice versa.
3. Il doit y avoir un cadre institutionnel viable pour les étapes un et deux, un modèle transparent qui peut effectivement être mis en œuvre. Nous appelons ce modèle "Special Development Zones" (SDZs).

Nous reconnaissons que, malgré un sous-financement chronique, le HCR, le PNUD et de nombreux autres acteurs traditionnels dans les secteurs de l'aide humanitaire et du développement font un travail exceptionnel, et nous reconnaissons également que des

progrès conceptuels ont été accomplis (exemples: les programmes de «cash-transfer » et les politiques effectuées en Ouganda et en Jordanie).

Nous croyons, cependant, qu'il est grand temps d'aller beaucoup plus loin. En partant de l'Afrique, en particulier le long des routes de migration et dans la mesure du possible, les zones d'installation informelles de migrants et les camps de réfugiés devraient être reliés aux communautés et villes voisines dans les SDZs. Il en va de même pour les bidonvilles des grandes villes où les migrants et d'autres groupes défavorisés vivent ensemble. Le modèle de SDZ, que nous avons développé avec un groupe d'experts et de praticiens, se fonde sur le modèle des zones économiques spéciales, il est créé et fonctionne essentiellement de la même manière; cela signifie également que l'initiative doit provenir des gouvernements nationaux respectifs ou - par exemple dans le contexte des États fragiles - d'acteurs locaux intéressés tels que les maires. Cependant, étant donné que les SDZs ne servent pas seulement à attirer les investisseurs, mais aussi à inclure les migrants et d'autres groupes défavorisés, un certain nombre d'autres caractéristiques doivent être ajoutées. Cela comprend avant tout l'accès de tous les habitants au marché du travail et aux services sociaux. Le résultat est l'émergence « d'îlots de bonne gouvernance". Dans la première phase de la mise en place d'une SDZ, un soutien financier des investisseurs privés est requis, ainsi que des acteurs et des donateurs traditionnels, y compris des garanties efficaces pour la formation privée, le commerce et les investissements, par exemple via un fonds spécial (voir les propos de l'association pour l'Afrique de l'économie allemande). Au plus tard dans la deuxième phase, les acteurs traditionnels devraient être disposés à se retirer pour permettre des solutions innovantes, par exemple lorsqu'il s'agit de développer de nouvelles formes de gouvernance électronique et d'inclusion financière. Nous avons reçu des demandes spécifiques correspondantes; nous pourrions imaginer commencer avec un projet pilote en Libye.

Kilian Kleinschmidt est un entrepreneur et consultant indépendant en gestion de la migration. Il a été employé du HCR et responsable des camps de réfugiés pendant de nombreuses années.

Dr. Joachim Rücker est économiste et consultant indépendant pour la gestion de la migration, il a notamment été Représentant spécial du Gouvernement fédéral pour le Partenariat pour la stabilité au Moyen-Orient, Président du Conseil des droits de l'homme et maire de la ville de Sindelfingen.